

# Tulpin, Camille

Dantès Singiza

Africa Museum, 2015

## Biographie

Officier belge, Camille Tulpin est né en Belgique. Formé au parachutisme et aux opérations commandos, il se spécialise plus tard en renseignements militaires et civils.

Déployé au Congo belge, Tulpin commande, entre 1956 et 1959, le camp militaire de Rumangabo, au Nord-Kivu. Outre la conduite du 11e bataillon stationné à Rumangabo, le commandant Tulpin donne des coups de main ponctuels aux explorateurs et aux scientifiques en voyage dans sa région militaire. Ainsi, en 1958, il escorte, dans l'ascension du Nyiragongo, l'ingénieur Haroun Tazieff chargé par l'IRSAC d'étudier l'activité de ce stratovolcan du Nord-Kivu.

À Rumangabo, Tulpin enrichit sa formation militaire et son expérience en milieu tant forestier que savanien. Il transmet également son savoir-faire militaire aux soldats de son bataillon. En 1959, il rejoint l'état-major du colonel Guy Logiest chargé de sécuriser Stanleyville. Tulpin s'occupe alors du renseignement et en profite pour accroître son expérience militaire en milieu urbain.

Désormais « homme-tous terrains » et réputé officier sans états d'âme, Camille Tulpin est très populaire auprès de ses frères d'armes admiratifs. Avec son menton en galoche et sa moustache similaire à celle des officiers britanniques, il est surnommé « Milord / Mylord ».

En novembre 1959, son supérieur direct, le colonel Guy Logiest, est envoyé au Rwanda afin d'y mettre fin aux troubles et aux massacres ethniques. Camille Tulpin l'accompagne et se voit alors confier la surveillance de la frontière rwando-congolaise située en face de la ville de Bukavu. Trempés

jusqu'aux pieds dans le marigot politique rwandais, le colonel Guy Logiest et son état-major choisissent de soutenir les partis politiques rwandais protutelle belge et d'affaiblir voire d'anéantir les partis opposés à l'administration belge. En effet, ils encouragent discrètement le Parti du Mouvement de l'Émancipation hutu (PARMEHUTU), l'Association pour la Promotion sociale de la Masse (APROSOMA) ainsi que le Rassemblement démocratique rwandais (RADER). Corollairement, ils luttent contre l'Union nationale rwandaise (UNAR) revendiquant l'indépendance du pays. Perçu de surcroît comme un parti communiste, l'UNAR est surveillée de près, ses actions sont sabotées et ses membres sont arrêtés, puis incarcérés. Les chefs affiliés à ce parti ainsi que ceux du groupe des Tutsi – groupe considéré alors par l'administration tutélaire comme belgophobe – sont destitués et remplacés par les chefs hutu jugés plus conciliants envers la tutelle. Dans toutes ces opérations, le commandant Tulpin est chargé d'épier et de signaler tous les mouvements de l'UNAR, en même temps qu'il protège officieusement les partis protutelle.

Ainsi, le 28 janvier 1961, le commandant Tulpin organise, sur ordre de son supérieur, le transport, l'hébergement et la sécurité des meneurs du coup d'État de Gitarama. Ce putsch dépose alors le roi du Rwanda, Kigeli V Ndahindurwa, puis abolit la monarchie et instaure la république. En septembre 1961, lors du référendum imposé par l'ONU sur le maintien de la royauté, le commandant Tulpin procède, grâce à ses services de renseignement, à l'arrestation de Kigeli V rentré clandestinement au Rwanda pour la tenue du scrutin. Le référendum se solde par le rejet à 80 % de la monarchie et du roi Kigeli V ainsi que par l'approbation de la république dont l'indépendance est fixée au 1er juillet 1962.

Dans la préparation de l'indépendance du Rwanda ainsi que du Burundi, la branche rwandaise de la Sûreté est détachée de son équivalent burundais et créée, en janvier 1962, en une organisation indépendante, la Sûreté nationale rwandaise. La direction de ce nouveau service de renseignements est confiée au commandant Camille Tulpin promu, par la même occasion, au rang de major. La Sûreté nationale rwandaise siège à Kigali et occupe alors plusieurs petits bureaux situés à l'arrière du bâtiment de la résidence du Rwanda (la future présidence du Rwanda). Quant au major Tulpin, il rend rapport au résident spécial militaire, le colonel Guy Logiest, ainsi qu'au nouveau président du Rwanda, Grégoire Kayibanda.

La mission de la Sûreté nationale rwandaise dirigée par Tulpin est multiple. La Sûreté est chargée d'enquêter et de contrôler les activités jugées subversives. Le contre-espionnage figure aussi dans ses attributions. Elle contrôle

les frontières, les entrées et les sorties du pays. L'émission des permis de possession d'armes à feu lui incombe tout autant. La Sûreté surveille également la presse, la contrebande, les stupéfiants, la contrefaçon et la prostitution. Dans certaines de ces activités, elle vient en appui à la police nationale ainsi qu'à la Sûreté militaire de la toute nouvelle Garde nationale ou armée rwandaise. Mais, tout au long des années 1960, la Sûreté nationale va surtout être sollicitée pour faire face à la menace posée par l'opposition politique intérieure, notamment par le RADER et surtout par l'UNAR avec sa branche armée basée à l'extérieur du Rwanda. Bien implantée au pays, la Sûreté garde un œil permanent sur les activités de l'UNAR. Pour ce fait, elle dispose d'un réseau d'informateurs dans tous les milieux sociaux. À l'extérieur, elle se nourrit des informations transmises par les services alliés, en particulier les renseignements burundais, congolais ainsi que les services d'espionnage britanniques déployés en Ouganda et au Tanganyika. En outre, plus baroudeur que bureaucrate, le major Camille Tulpin, tantôt déguisé en agent humanitaire, tantôt dissimulé sous les habits de prêtre, aurait, selon certains, effectué plusieurs missions d'infiltration dans les camps de réfugiés au Burundi, afin de recueillir personnellement les informations relatives à l'UNAR et à sa branche armée.

À l'indépendance du Rwanda proclamée le 1er juillet 1962, le major Camille Tulpin cède sa place de directeur général de la Sûreté à Bonaventure Ubalijoro, tout juste démobilisé de l'armée et de l'école d'officiers de Kigali. Tulpin devient, dès lors, son adjoint ainsi que le conseiller du gouvernement rwandais en matière d'espionnage et de contre-espionnage. Grâce à la convention d'assistance en personnel signée, en octobre 1962, entre le Rwanda et la Belgique, le major Camille Tulpin travaille dès lors sous le statut de conseiller et de coopérant militaire ; il a le titre officiel de "Conseiller à la Sûreté rwandaise". Mais, dans les faits, il est le véritable patron des services de renseignements rwandais, en attendant que Bonaventure Ubalijoro se familiarise avec le métier et les dossiers.

Tulpin continue ainsi son travail. Le 21 décembre 1963, les réfugiés rwandais regroupés dans la branche armée de l'UNAR lancent une attaque de grande envergure contre le régime de Kayibanda. Ils pénètrent au Rwanda, à partir du Sud, s'emparent du camp militaire de Gako et sont stoppés juste avant le pont d'accès à la capitale rwandaise, en l'occurrence au pont de Kanzenze. Parfaitement informés du plan d'attaque de l'UNAR, grâce notamment aux contacts avec les services secrets alliés ainsi qu'aux opérations clandestines dans les camps de réfugiés, le major Tulpin ainsi que ses homo-

logues de la Garde nationale auraient attiré les réfugiés dans un traquenard avant de les bloquer et de les faire fuir.

Consécutivement à l'attaque armée de l'UNAR, le régime de Kayibanda lance une répression aveugle à l'encontre des Tutsi habitant le Rwanda ainsi que contre les membres des partis politiques d'opposition, à savoir l'UNAR et le RADER. Dans toutes les préfectures du Rwanda, des massacres à caractère génocidaire sont exécutés contre les Tutsi considérés, par le régime de Kayibanda, comme les complices de l'UNAR.

Les membres des partis UNAR et RADER auraient été arrêtés, au cours de la journée du 21 décembre 1963, par la Sûreté et la Police nationale, puis ils auraient été emprisonnés au camp militaire de Kigali. Ensuite, dans la nuit du 22 au 23 décembre, ils auraient été transférés, par les soins de la Sûreté, à Ruhengeri, puis auraient été exécutés, le lendemain, par un peloton de la police nationale rwandaise placé sous les ordres du commissaire Henri Pilate, du sous-commissaire Iréné Durieux ainsi que du major Camille Tulpin. Parmi les exécutés se trouvent Michel Rwagasana, l'ancien secrétaire du roi Mutara Rudahigwa, Louis Ndahiro, l'ancien chef du Buganza-sud, Prosper Bwanakweli, l'ancien chef de Rusenyi-Itabire, Lazare Ndazaro, l'ancien agent de l'administration tutélaire, Joseph Rutsindintwarane, Étienne Afrika, Denys Burabyo et bien d'autres. Ils sont, au total, 23 politiciens exécutés à la veille de Noël 1963.

L'exécution de toutes ces personnes ainsi que les massacres contre les Tutsi soulèvent un tollé au sein de la communauté internationale. Suite aux protestations, aux condamnations et à l'interpellation du parlementaire belge Ernest Glinne, le gouvernement belge envisage le rapatriement de Camille Tulpin et de ses deux autres collègues. Dans un premier temps, le gouvernement rwandais résiste et leur manifeste sa pleine confiance, prolonge même leur contrat, mais finit par les libérer, tous les trois, de leurs engagements, suite aux pressions de la communauté internationale et surtout de celles du gouvernement belge ayant menacé de mettre un terme à tous les accords de coopération bilatérale en cas de maintien des trois officiers dans leurs prérogatives. Désormais persona non grata au Rwanda, Camille Tulpin se rend au Congo où il survit du business et des conseils militaires procurés, de temps à autre, à l'Armée nationale congolaise. Il y reste jusqu'au début des années 1970, puis émigre en Afrique du Sud, où sa trace se perd alors.

Auteur : Dantès Singiza

Sources : MRAC, Archives du Pr Marcel d'Hertefeldt, Documentation diverse sur le Rwanda (provenance C. Tulpin, Sûreté), Note à M. le Président.

Feuillets de collecte de renseignements ; Office of Public Safety. Agency for International Development, "Police Survey Mission to the Republic of Rwanda", Washington DC, 1964 ; Logiest Guy, "Mission au Rwanda. Un Blanc dans la bagarre Tutsi-Hutu", Bruxelles, Didier Hatier, 1988 ; Reyntjens Filip, "Pouvoir et droit au Rwanda : droit public et évolution politique, 1916-1973", Tervuren, MRAC, 1985 ; Tazieff Haroun, "Les défis et la chance : ma vie", Paris, Éditions Stock/Laurence Pernoud, 1992 ; Kajeguhakwa Valens, "Rwanda. De la terre de paix à la terre de sang et après ?", Paris, Rémi Perrin, 2001 ; Lefèvre Patrick, Jean-Noël, "Les militaires belges et le Rwanda 1916-2006", Bruxelles, Racine, 2006 ; Saur Léon, "Catholiques belges et Rwanda : 1950-1964. Les pièges de l'évidence", Thèse de doctorat en histoire, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2012 ; Mugesera Antoine, "Les conditions de vie des Tutsi au Rwanda de 1959 à 1990. Persécutions et massacres antérieurs au génocide de 1990 à 1994", Kigali-Miélan, Édition Dialogue-Izuba Édition, 2014 ; Childress Stephen, "From revolution to ruin : a preliminary look at Rwanda's first two presidents, Grégoire Kayibanda and Juvénal Habyarimana, and their administrations", Thèse de doctorat en Sciences sociales, Université de Missouri-Kansas City, 2015 ; Mugesera Antoine, "Ingérences des Militaires belges au Rwanda en 1963-64", in "La Nuit rwandaise", N°9, (2015), p. 123-129 ; Kimenyi Jean-Berchmans, "De la déconstruction du Rwanda aux massacres des Tutsi en 1959. Témoignage d'un proche collaborateur du roi Mutara III Rudahigwa", Kigali, CNLG, 2019.